



OUVERTURE DU SOMMET EUROPEEN PAR UNE REUNION TRES RESTREINTE ET INFORMELLE. AUCUNE DECISION AVANT DEMAIN SOIR

PARIS (EU), lundi 9 décembre 1974 - La conférence des Chefs de gouvernement de la Communauté s'est ouverte à 15 heures dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay, où M. Giscard d'Estaing (qui avait rencontré à midi M. Moro) est arrivé le premier, suivi par les délégués danois et par toutes les autres délégations. Sur le trottoir d'en face, animé par M. Leprince Ringuet, un groupe de fédéralistes agitaient des calicots et criaient des slogans.

Autour de la table, 19 personnes : pour chaque pays le Premier Ministre et le Ministre des A.E. (pour le Luxembourg, M. Wurth est à côté de M. Thorn), et le Président Ortoli. Les sujets à discuter sont connus, les rapports des deux groupes (problèmes institutionnels et de substance) sont sur la table. Mais la discussion ne procède pas selon les schémas habituels : elle est plus informelle, concrète et ressemble davantage à un débat. On dirait une réunion du Conseil d'un "holding" qui discute de la situation et de l'avenir des entreprises affiliées. Rien n'a filtré pendant tout l'après-midi. La réunion devait se terminer un peu après 19 heures, les Ministres (flanqués cette fois-ci par les 18 diplomates qui ont dirigé les travaux préparatoires) devant assister à un dîner à l'Élysée à 20 h 30. Demain matin à 10 heures, les Ministres des Affaires Étrangères entameront la rédaction du communiqué.

Le problème de la contribution britannique au budget

Comme EUROPE l'avait indiqué dans son Bulletin de samedi (p. 4) le Conseil des Ministres de mardi dernier avait décidé que le problème des contributions britanniques au budget communautaire serait soumis au Sommet. C'est ainsi que à la dernière heure le document établi par les Ministres des Affaires Étrangères à l'intention des Chefs de gouvernement s'est enrichi d'un appendice, contenant des propositions sur les suites à donner à l'"inventaire" de la Commission sur la situation économique de la Communauté à la suite de l'élargissement et sur son évolution future. Le Sommet s'est trouvé ainsi aujourd'hui à devoir trancher entre trois hypothèses de travail. Celle de départ reflète évidemment la thèse britannique selon laquelle les Etats membres dont le P.N.B. par tête d'habitant est inférieur à la moyenne communautaire ne devraient pas supporter une partie des charges inhérentes au fonctionnement du budget communautaire qui serait hors de proportion avec leur partie du PNB communautaire. M. Wilson a demandé à ses collègues de partager cette thèse et d'inviter la Commission à examiner les moyens de traduire ce principe dans les faits, le moment venu. Ce principe va-t-il à l'encontre du système des ressources propres, auquel les partenaires du Royaume-Uni tiennent tellement ? Ce n'est pas nécessairement vrai, estiment certains, car un système correct de ressources propres pourrait parfaitement refléter ces différences de revenus qui sont propres à la Communauté ainsi qu'à tout autre ensemble même national. L'application de la TVA est-elle un correctif satisfaisant ? Nul ne saurait l'affirmer. Les Britanniques ont suggéré une adaptation de leur contribution "ex post", c'est-à-dire en "compensant" les Etats qui se sont trouvés pendant un an ou deux en déséquilibre évident. Par les recettes communautaires ou par des contributions spéciales ? Ce sont des problèmes qui devraient être éventuellement tranchés par les institutions communautaires. Mais puisque le problème ne se pose pas maintenant (pas avant 1978) la Belgique a fait (EUROPE l'a signalé), une proposition pratique, qui a été réitérée au Sommet par M. Tindemans. Ayant rappelé que déjà au moment de l'adhésion il avait été déclaré que si des situations inacceptables pour un Etat membre devaient se produire, la Communauté devrait y faire face, M. Tindemans suggère que les Chefs de gouvernement affirment l'interdépendance croissante des économies des Etats membres et s'accordent à élaborer, compte tenu des suggestions britanniques, des dispositions pratiques permettant de rencontrer des situations qui seraient considérées inacceptables pour un Etat membre. Ces dispositions devraient respecter les engagements communautaires et notamment le principe des ressources propres et empêcher que des transferts de ressources aient pour effet d'aggraver la situation de la balance des paiements d'un Etat membre d'une manière telle que la convergence des politiques économiques en serait affectée. Les Allemands avaient à leur tour proposé une formule qui est moins engageante (ils redoutent évidemment d'être appelés à supporter le gros de la note) se limitant à rappeler la déclaration faite au moment de l'adhésion, à prendre acte de la possibilité qu'un problème se pose à l'avenir (c'était la conclusion de la Commission Européenne), et à suggérer que les gouvernements chargent en 1978 les institutions d'examiner le budget communautaire compte tenu des prévisions pour 1980 (qui seront alors possibles) afin de prévenir de graves inconvénients. Mais on estime dans les milieux du Sommet que après les entretiens Schmidt-Wilson et Wilson-Giscard, la position allemande est devenue plus compréhensive vis-à-vis du problème britannique. C'est peut-être la proposition belge qui va être retenue, mais il faudrait qu'elle contienne une allusion à l'évolution du PNB.

Mais le problème britannique ne se limite pas à des arrangements en matière budgétaire : c'est l'ensemble de la question que la délégation britannique soulève. D'ailleurs, M. Wilson avait déjà annoncé la couleur en déclarant samedi à Londres qu'il recommandera de voter en faveur du marché commun au référendum, si la renégociation a une issue positive. D'autres délégations demandent que cet engagement

prenne, au "Sommet", une forme appropriée et non équivoque.

L'Union économique et monétaire

Les Chefs de gouvernement sont d'accord sur l'analyse de la situation économique, dans le cadre de la lutte contre l'inflation ainsi que sur la nécessité d'une convergence des politiques économiques et financières des Etats membres. La nécessité de politiques économiques "complémentaires" de la part des pays excédentaires et des pays déficitaires est reconnue. A ce sujet M. Schmidt a pu annoncer à ses collègues qu'il avait reçu l'assurance des dirigeants américains qu'ils s'engageraient bientôt dans une politique d'expansion. Ceci est indispensable pour les Etats-Unis puisque le taux de chômage est en train de monter rapidement en Amérique, mais une telle politique ne peut qu'être accueillie avec faveur en Europe, et elle facilitera un infléchissement de la politique allemande.

Cependant, cette large convergence dans le diagnostic de la situation, cache une divergence de doctrine inquiétante. Alors que huit gouvernements, tout en constatant que les événements récents n'ont pas permis de faire des progrès sur la voie de l'union économique et monétaire, estiment que le sommet devrait confirmer que l'objectif énoncé à Paris en 1972 reste valable, le gouvernement britannique semble considérer que l'affaire est classée et que tout au plus on pourrait charger les Ministres des Finances de "faire des études" pour un prochain sommet. Les Britanniques semblent allergiques à l'expression même d'union économique et monétaire : M. Wilson pourrait-il les faire changer d'avis ? Ce n'est pas du tout certain, si l'on s'en tient à ses déclarations de samedi dernier.

Certaines conséquences sont à tirer si l'on veut relancer l'UEM. La première est qu'il faut renforcer le rôle du FECOM en lui attribuant des moyens financiers (ce qui suscite a priori une réserve allemande) et en prenant des mesures appropriées pour établir un lien entre le "serpent" et les monnaies qui sont à l'extérieur. La France pourrait pousser à aller un peu plus loin, notamment par la création d'une unité de compte européenne (les Gouverneurs des Banques en parlent aujourd'hui même à Bâle) et par la mise en oeuvre des décisions prises à Zeist afin de revaloriser les réserves d'or détenues par les Banques Centrales.

Les volets qui se rattachent aux problèmes économiques et monétaires sont celui de l'emploi ou sujet duquel les positions sont connues, et celui de la politique régionale, qui a subi ces derniers temps une évolution importante. Il est acquis que : le Fonds fonctionnera à partir du début 1975 ; l'ensemble des Etats membres a vocation à bénéficier des ressources du Fonds, celui-ci ayant un caractère permanent mais expérimental pour les trois premières années ; pendant la période initiale les interventions du Fonds doivent être concentrées dans les régions les plus affectées par des problèmes de déséquilibre régional. On connaîtra dans les prochaines heures quelle sera la dimension du Fonds (1,4 milliard d'u.c. ?) et si le système des quotas s'appliquera à tous les Etats membres ou à certains d'entre eux seulement.

Le problème de l'énergie : vers un processus qui conduira au compromis

Il va de soi que, dans ce contexte, le problème de l'énergie (et plus particulièrement du rôle international de la Communauté en matière énergétique et de la liaison avec sa politique propre), est crucial, et il se pose comme "charnière" aussi bien avec le problème de l'inflation et du chômage qu'avec l'ensemble des problèmes institutionnels. Sur ce point également, M. Schmidt a apporté à ses collègues réunis au Quai d'Orsay des éléments importants et éventuellement décisifs d'appréciation. Le "cadeau" qu'il a ramené de ses entretiens de Washington est-il un "cadeau empoisonné" ? C'est ce que certains observateurs semblaient craindre. Mais le Chancelier en avait informé en détail auparavant le président français, au cours d'une conversation téléphonique qu'ils ont eue hier. Aujourd'hui on a le sentiment, dans les milieux du Sommet, que, sans aboutir à une véritable conclusion ou décision, de cette conférence pourrait se dégager un "consensus" permettant de surmonter le "point mort" où l'on se trouve actuellement. La conférence pourrait confirmer en premier lieu la volonté précise de mettre en oeuvre dans les prochaines semaines toute une série de mesures de caractère interne, notamment contenues dans la résolution du 17 septembre, en reconnaissant d'une manière explicite la nécessité de créer un véritable marché commun de l'énergie et en fixant un plafond du taux de croissance de la consommation énergétique jusqu'à 1985. Elle pourrait, d'autre part, reconnaître l'intérêt que la proposition Giscard pour l'ouverture d'un dialogue "triangulaire" a pour la Communauté. Comme on le sait la proposition Giscard prévoit la participation à cette conférence, entre autres, des Etats-Unis. Pour pouvoir en commencer aussitôt que possible la préparation il faut par conséquent obtenir l'accord avec les Etats-Unis. Il ne semble pas impossible - et plusieurs délégations l'ont répété - d'établir un calendrier qui permettrait d'avancer parallèlement dans le cadre de l'Agence internationale, dans l'opération de recyclage des pétrodollars déjà entrepris par le groupe des dix, et dans la préparation de la conférence triangulaire. Il n'est pas absolument indispensable que, avant de s'engager dans une voie, l'on ait réalisé entièrement le programme prévu pour l'une ou l'autre des voies restantes. Et ceci d'autant plus que les problèmes qui se posent entre les consommateurs de pétrole, d'une part et les producteurs d'autre part, sont d'une nature plus complexe que celle des problèmes qui se posent entre consommateurs industrialisés. L'un des points sur lesquels la plupart de ces derniers insistent est que ce dialogue devrait porter uniquement sur le pétrole et ne pas déborder sur l'ensemble des matières premières, comme certains semblent l'envisager.

Dans ce contexte, et même s'il n'était pas amené à prendre une décision ferme, le Sommet pourrait constater qu'il existe entre les Neuf une convergence suffisante pour charger son président d'en faire état lors de sa prochaine rencontre avec le président des Etats-Unis, en vue de rendre compatibles et par conséquent d'harmoniser et coordonner les deux initiatives qui finalement n'en feraient qu'une seule. Une telle procédure, si elle était retenue, serait à la mesure de l'importance et de l'urgence des problèmes.

On sait en effet que les Etats-Unis entendent brûler les étapes et qu'ils voudraient procéder très rapidement dans la mise en oeuvre des actions prévues dans le cadre de l'Agence, ainsi que dans l'opération de recyclage. Cette dernière constitue, par ailleurs, un des sujets sur lesquels les Européens pourraient être amenés à formuler certaines réserves sur le programme envisagé par les Américains.

Cette procédure permettrait d'éviter pour le moment de poser le problème de l'appartenance de la France à l'Agence internationale, à la condition que la participation communautaire (la Commission en tant qu'observateur, ou la Communauté elle-même comme le demande la Commission) soit préservée et puisse s'exercer avec efficacité.

Pour que cet accord sur le plan international soit possible il est indispensable que le Sommet parvienne à surmonter certaines divergences en matière de politique interne. Les Britanniques par exemple sont très réticents à l'égard de la fixation d'objectifs chiffrés en matière de consommation ou d'importation de produits énergétiques, alors que la Commission suggère de fixer déjà pour 1975 un plafond chiffré, non pas en quantité mais en coût, des importations de produits pétroliers. Il faut savoir également s'il faut assurer sur le plan communautaire le financement des actions à entreprendre en vue de développer la production interne : or, certains pays, et l'Allemagne entre autres, sont jusqu'à présent assez réticents sur ce point.

L'intervention du Président de la Commission

Comme nous l'avons dit au début, les travaux de cet après-midi se sont déroulés d'une manière extrêmement informelle et concrète. M. Giscard d'Estaing a indiqué dès le début que la réunion se propose évidemment d'aboutir sur quelques décisions concrètes importantes, mais qu'elle doit également enregistrer les sujets sur lesquels une décision n'est peut-être pas encore mûre. Il faut par conséquent reconnaître que certains problèmes devront être approfondis à l'avenir, et que si une solution n'est pas trouvée aujourd'hui cela n'est pas une catastrophe : il faudra insister pour la rechercher à l'avenir. Selon les observateurs cela permettrait par exemple de faire savoir à l'opinion publique qu'un certain nombre de pays sont prêts à procéder à l'élection au suffrage universel direct du Parlement Européen. Il n'est pas mauvais, selon certains, que les électeurs britanniques sachent, lorsqu'ils se prononceront par référendum, quelle est l'Europe à laquelle ils appartiennent. Dans cette optique, la réunion relativement fréquente, désormais acquise (selon toute probabilité trois fois par an) du "Conseil Européen" permettra une "mise à jour" continue des dossiers les plus épineux. C'est la notion de construction "progressive" par la contribution de ceux qui détiennent dans les différents Etats du pouvoir de décision qui s'affirme.

Dans la réunion d'aujourd'hui il n'y a pas eu de véritables "exposés" préétablis par chaque délégation, mais des contributions concises sur les différents problèmes. Le Président Ortoli a souligné, pour sa part, que c'était pour la Communauté la dernière occasion de faire un bon choix, c'est-à-dire d'accepter une situation d'interdépendance "mais en organisant à cet effet la solidarité communautaire qui permettra d'affronter une situation économique et sociale dangereuse, mettant en cause les intérêts très étroitement liés des Etats membres". La Communauté doit avoir une "organisation institutionnelle claire" assurant l'impulsion politique par la définition d'objectifs communs, en acceptant des procédures contraignantes. En matière énergétique, a dit M. Ortoli, la Communauté ne parviendra à faire valoir ses intérêts que dans la mesure où elle mettra en oeuvre une politique énergétique communautaire sur le plan intérieur, visant à réduire la dépendance à court terme, par la réduction de la consommation d'énergie, et à moyen terme, par l'accroissement des ressources propres de la Communauté.

A l'issue de la réunion d'aujourd'hui on a appris qu'elle avait été consacrée à un tour d'horizon général et s'était ensuite concentrée sur les problèmes institutionnels. Il est maintenant acquis qu'un groupe de travail présidé par M. Tindemans (dont le nom a été proposé par M. Wilson) sera chargé d'une étude sur l'avenir de l'Union européenne.

Ensuite les chefs de gouvernement se sont penchés sur les problèmes de l'emploi. Ce n'est cependant que demain que la conférence tirera les conclusions.

* * * * *

The Copyright of this resource belongs to the European Union. It is made available in digital form by the European Commission to the public.



EDITORIAL

Relance

Il est sans doute trop tôt pour essayer de faire un bilan, même provisoire de ce Sommet. A l'heure où nous écrivons, certains des problèmes majeurs, et en particulier ceux qui concernent l'énergie, sont discutés personnellement par les Chefs de gouvernement. C'est ensuite l'ensemble du "paquet" qui devra prendre forme pour permettre la mise au point, en fin de journée, du communiqué final.

Mais d'ores et déjà l'on peut dire que cette conférence s'est déroulée sous le signe de la relance, et ceci simultanément sur trois plans. Relance sur le plan institutionnel et politique pour rendre la Communauté mieux en état d'exprimer une volonté propre : nous allons revenir sur ce point. Relance sur le plan économique, parce que les "Neuf" ont reconnu que l'économie mondiale et surtout européenne s'achemine vers une situation qui n'est plus de récession mais de dépression véritable, ce qui rend nécessaire et urgente une action de relance concertée avec le reste du monde et en particulier avec les Etats-Unis. M. Schmidt a informé ses collègues des entretiens qu'il a eus à Washington et de la "disponibilité" des Etats-Unis à s'acheminer sur cette voie. A un moment donné il avait été même envisagé de donner mandat à M. Giscard d'Estaing, qui va se rendre à la Martinique, de souligner avec le Président Ford le caractère urgent de cette action. On ne sait pas encore si ce mandat lui sera donné, mais il est certain que c'est bien dans ce sens que le Président français va s'exprimer. Relance enfin sur le plan social et régional car des idées intéressantes se sont dégagées pour rendre plus efficace l'action communautaire (directives à donner au Fonds Social), et parce que le fameux Fonds régional va désormais devenir "opérationnel".

Le sentiment qui se dégage par conséquent à quelques heures de sa conclusion est que ce Sommet aura finalement produit des résultats plus importants que ceux que l'on pouvait espérer la veille. Cela dit, le problème de la traduction dans des actions concrètes des décisions ou orientations reste posé. Echaudés par l'expérience d'autres réunions au sommet, les Européens ne peuvent qu'attendre et donc réserver leur jugement final.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ils attribuent une importance considérable aux décisions de caractère institutionnel, et ceci non pas pour des raisons de principe ou de doctrine, mais d'efficacité. Ce qui nous semble particulièrement à souligner dans ce volet institutionnel, ce sont les décisions de principe sur la réunion de "Conseils européens" ou "Conseils des Communautés", sur l'élection du Parlement Européen et sur la "mission Tindemans".

En ce qui concerne les "Conseils européens", seule l'expérience permettra de dire s'ils vont jouer le rôle d'impulsion qui doit être le leur. Le fait qu'ils s'inscrivent dans le cadre communautaire permet aux plus optimistes de dire qu'il s'agit du premier pas pour "ramener la politique dans le cadre communautaire". Comme le disait ce matin même M. Thorn, "commence à se dessiner la conviction que la voie nationale ne conduit nulle part" et que c'est la solidarité européenne qui permettra de répondre aux défis du siècle.

Sous réserve de connaître le libellé exact de la réserve britannique, qui ne fait que se référer à l'issue de la "renégociation", la décision de principe de charger le Parlement lui-même de préparer le projet d'élections au suffrage universel de manière que le Conseil communautaire puisse se prononcer en 1976 et les élections puissent avoir lieu en 1978, est d'une importance exceptionnelle. Elle est importante parce que l'on va enflammer le processus par lequel les forces politiques nationales doivent enfin se décider à faire le "saut de qualité" et de dimension qui s'impose, c'est-à-dire qu'elles doivent s'organiser sur le plan européen et mobiliser l'opinion publique sur des options européennes. Il est bon également que le peuple britannique sache, lorsqu'il va se prononcer par voie de référendum, qu'il aura accepté de se placer dans cette nouvelle optique.

L'autre décision fondamentale est celle de la création de la "mission Tindemans". Sur proposition de M. Wilson la mission confiée à M. Tindemans a un caractère personnel et hautement politique. Le Premier Ministre belge fera rapport avant la fin de l'année prochaine, et entretemps il aura la possibilité de consulter le plus largement possible les gouvernements, les groupements politiques, sociaux, syndicaux. Son action sera ainsi parallèle de celle que l'annonce des élections directes suscite : la mobilisation des volontés politiques qui doit aboutir à la formation d'une véritable "conscience européenne populaire", la seule qui puisse constituer la base d'une construction européenne viable.

Em. G.

A LIRE TOUT DE SUITE :

*** Le Sommet européen s'oriente ce soir vers une conclusion positive, avec des résultats qui dépassent les prévisions. Dès cet après-midi, la création du Fonds régional (dans des conditions jugées satisfaisantes pour tous) était acquise, et des compromis se dessinaient sur tous les problèmes (pages 3, 4 et 4bis).

*** Les points restés en suspens dans les négociations entre la CEE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique sont encore assez nombreux; ils seront soumis en janvier aux ministres des deux parties (page 9).



LA CONFÉRENCE DES CHEFS DE GOUVERNEMENT S'ACHEMINAIT VERS SA CONCLUSION DANS LA SOIRÉE - RESULTATS SATISFAISANTS DANS LE DOMAINE INSTITUTIONNEL

PARIS (EU), mardi 10 décembre 1974 - En suivant un programme sensiblement bouleversé, la conférence des Chefs de gouvernement de la Communauté devait se conclure dans la soirée par la publication d'un long communiqué (six pages sont consacrées aux problèmes institutionnels et politiques) dont EUROPE publiera le texte intégral, et qui a été commenté par le Président Giscard d'Estaing. Dans l'ensemble les résultats sont considérés comme très positifs même si sur certains points ils ont été obtenus avec bien des difficultés. A un moment donné on a cru frôler la rupture, lorsque, après l'exposé par le président de la position française en matière de contributions au budget communautaire, position rigide et doctrinaire, M. Wilson a dit : "Si telle est la position définitive de la Communauté, je ne vois pas comment pourrait se conclure ce Sommet".

La réunion fut interrompue et elle devait reprendre seulement plus tard : entretemps les Chefs de gouvernement, seuls, avaient eu un long entretien.

Mais voici, dans les détails principaux, un compte-rendu de l'ensemble des débats qui ont eu lieu depuis hier.

Comme nous l'avons dit brièvement dans notre Bulletin d'hier, la première phase de la conférence, qui s'était déroulée dans une atmosphère plutôt détendue, avait porté presque uniquement sur les problèmes institutionnels, pour passer ensuite à un premier examen des problèmes de l'inflation et de l'emploi. Ceci avait permis à M. Giscard d'Estaing de marquer quelques points, c'est-à-dire d'avancer sur une des deux voies, celle du renforcement des institutions, dont l'institutionnalisation des conférences des Présidents était un des éléments essentiels. En fait, sur chacun des six points contenus dans le document de base préparé par le groupe ad hoc institutionnel, s'est dégagé un consensus qui naturellement devait faire l'objet d'une élaboration technique, qui s'est effectuée dans la matinée d'aujourd'hui au cours d'une réunion du même Comité ad hoc dans lequel la Commission était représentée par M. Noël. Voici le point sur ce chapitre, tel qu'il pouvait être établi après le débat et le travail technique, et immédiatement avant que la conférence cet après-midi s'en saisisse pour prendre une décision définitive sur l'ensemble des problèmes et pour rédiger le communiqué final :

- 1 - Nouvelle formule pour les Sommets - Il est désormais acquis que le "Conseil européen" se réunira périodiquement et pour le moment deux ou trois fois par an, dans la formation actuelle, pour traiter aussi bien des problèmes de la coopération politique (qui sera progressivement élargie) que des problèmes communautaires. Dans ce dernier cas les procédures et règles communautaires seront appliquées.
- 2 - Secrétariat de ce Conseil - Il est entendu que en vue de l'organisation de ces réunions un secrétariat "approprié" sera nécessaire. Cela signifie que si le rythme et le caractère des réunions présidentielles devaient le rendre nécessaire, ce secrétariat aura une structure qu'il n'apparaît pas nécessaire de lui donner maintenant. Il semble que M. Giscard d'Estaing aurait voulu même suggérer le nom d'une personnalité qui aurait pu être chargée dès maintenant de cette organisation. La plupart des autres gouvernements et la Commission estiment que les structures existantes peuvent suffire à la besogne, pour l'avenir on verra.
- 3 - Vote à la majorité - Sur ce point M. Ortoli et plusieurs Chefs de gouvernement se sont battus pour démontrer que toute référence explicite au soi-disant "compromis de Luxembourg" était à proscrire, et qu'elle pourrait nuire plutôt que jouer en faveur d'une plus grande clarté des procédures. La formule retenue engage les gouvernements à ne faire qu'un usage très limité du vote à l'unanimité, mais laisse la voie ouverte à "l'interprétation" du compromis de Luxembourg. Toute allusion, que certains voulaient introduire, aux "intérêts vitaux" a disparu.
- 4 - Mesures pratiques pour améliorer le fonctionnement des institutions - Ces mesures seront sans doute réalisées. Certains pays pourraient renforcer le rôle de leur représentant permanent en l'appelant à participer aux réunions du gouvernement national.
- 5 - Election du Parlement au suffrage universel - Le Parlement Européen sera invité à poursuivre les travaux en cours, au titre de l'art. 138 CEE afin de présenter un projet au Conseil des Ministres qui pourra en délibérer en 1976 ; les élections au suffrage universel pourraient être organisées déjà en 1978. Une réserve britannique subsiste sur ce point : elle se réfère aux "renégociations" en cours.
- 6 - Union européenne - Plutôt que de créer un "Comité" il a été décidé de confier à M. Tindemans, à titre personnel, une "mission" qu'il devra conduire avec tous les moyens à sa disposition, afin d'établir avant la fin de 1975, à l'intention d'un prochain sommet, un "rapport sur l'Union européenne". Ce rapport aura comme point de départ les rapports que les différentes institutions ont été chargées d'établir, mais M. Tindemans, comme il l'a annoncé lui-même, se propose d'effectuer une recherche très large et approfondie au sein des milieux socio-économiques et des forces politiques, y compris, naturellement les milieux gouvernementaux.

La politique économique et l'emploi

Hier en fin d'après-midi la conférence avait eu un échange de vues sur la situation économique, l'inflation et les dangers du chômage. M. Schmidt a annoncé que l'Allemagne va mettre en oeuvre à partir de demain des mesures de relance de l'économie.

Il a fait état de la situation de récession qui s'aggrave aux Etats-Unis et de la volonté des milieux américains d'y faire face. Il a cependant mis en garde contre toute illusion possible : il faudra un certain temps avant que la politique des Etats-Unis évolue. Les Ministres se sont penchés sur le premier chapitre du document, portant sur la convergence des politiques économiques des pays membres, convergence qui doit tenir compte des situations particulières de chaque Etat et aboutir à la réduction notable, pour 1975, des taux d'inflation, de déséquilibres des balances commerciales et la réalisation d'un meilleur niveau d'emploi. Toutes les délégations ont été d'accord pour que les politiques de stabilisation et d'emploi soient menées dans un esprit de justice et d'équité sociales. La discussion avait été interrompue après que la conférence eut reconnu qu'il fallait les mettre à jour, suite à l'évolution récente de la situation dont certains ont dit qu'elle n'était déjà plus de "récession" mais déjà de "dépression".

La mission de rédiger un nouveau texte a été confiée aux experts qui sur la base des indications qui leur ont été données par les Ministres (qui devaient assister hier soir à un dîner à l'Elysée) ont travaillé pendant la soirée au Quai d'Orsay. Il semble toutefois que le résultat de leur travail, dont les Ministres ont pris connaissance ce matin, ait nécessité un approfondissement ultérieur.

Il est nécessaire d'observer, à ce point, que la méthode de travail choisie par cette conférence n'est pas de nature à rendre facile la rédaction de textes correspondants exactement aux vues exprimées dans les réunions à huis clos. Ces vues sont en effet "transmises" verbalement et brièvement par les Premiers Ministres et les Ministres des Affaires Etrangères aux fonctionnaires compétents, et tout ceci sur le plan national.

Le recoupage et l'harmonisation des vues communes ou des divergences qui subsistent devient ainsi très difficile et parfois impossible.

Programmes bouleversés - La "renégociation"

Le programme établi pour la deuxième journée a été complètement bouleversé, par rapport aux prévisions de la veille (qui déjà comportaient des changements par rapport au programme ordinaire). C'est ainsi que ce matin devait se tenir entre 9 et 11 heures au Quai d'Orsay une réunion plénière à 19, suivie de deux réunions séparées, l'une des ministres des Affaires Etrangères au Centre Kléber pour préparer le texte du communiqué final, et l'autre des chefs de gouvernement à l'Elysée pour parler du problème énergétique. Une séance plénière de clôture aurait dû se tenir au Quai d'Orsay à partir de 15 heures.

En réalité la session jointe, qui s'est ouverte à 9 h 15 s'est poursuivie jusqu'à presque 14 heures. Elle a été suivie par deux déjeuners séparés, la réunion jointe devant être sensiblement reculée.

Dans la réunion de la matinée deux sujets ont été essentiellement abordés : celui de la politique régionale, qui a été pratiquement conclu (voir plus loin) et celui de la "renégociation" qui devait être repris dans l'après-midi. Sur ce dernier sujet EUROPE a publié déjà les termes précis de la position britannique (modification de la contribution afin de tenir compte du PNB) et les propositions de compromis allemande et belge. Cette dernière était pratiquement acceptée par les Britanniques, qui lui reprochaient cependant de ne pas faire allusion, comme nous l'avions écrit, à la notion de PNB. Naturellement les Français ont manifesté leur hostilité à toute formule qui remettrait en question le principe des ressources propres, principe qui - disent-ils - n'est pas nécessairement "équitable" si l'on se réfère au PNB ou à la richesse des pays, et qui est d'application automatique. Aujourd'hui la délégation italienne a présenté une nouvelle formule qui aurait l'accord des Britanniques et qui prévoit certains "garde-fous" en faveur des pays qui se trouveraient en difficulté.

Le Sommet décide la constitution d'un fonds régional de 1,3 milliard d'unités de compte

Les délégations sont arrivées relativement vite à un accord sur la constitution d'un fonds de développement régional, remettant ainsi en marche l'horloge communautaire. Celle-ci avait été arrêtée en décembre de l'année dernière puisque les Ministres n'avaient pas été en mesure de remplir le mandat du Sommet de Paris de 1972 qui avait préconisé la constitution, avant le 31 décembre de 1973, d'un fonds régional. Légèrement en dessous de la proposition de la Commission qui préconisait un fond de 1,4 milliard, le fonds décidé pour une durée de trois ans aura un montant de 1,3 milliard, y compris 150 millions d'unités de compte en provenance du FEOGA, section orientation. La Commission avait primitivement proposé une dotation de 250 millions d'u.c. à ce titre.

L'idée d'un "mini-fonds" concentré uniquement sur les régions les plus nécessiteuses avait déjà été abandonnée lors des travaux préparatoires pour le Sommet. Le fonds est donc basé sur la philosophie élaborée par la Commission et qui vise à éviter une ligne de partage entre pays payeurs et pays demandeurs. Toutefois, les quotas arrêtés aujourd'hui par le Sommet reflètent très nettement le souci d'une concentration des aides aux pays qui ont les régions les plus nécessiteuses. C'est ainsi que l'Italie, notamment le Mezzogiorno, touchera 40% des ressources du fonds de 1,3 milliard. Ensuite, une ponction de 6 millions d'unités de compte est effectuée en faveur de l'Irlande qui touchera, en outre, 6% des 1,294 milliard restant. Le Royaume-Uni aura un quota de 28%, la France de 15%, l'Allemagne de 6,4%, les Pays-Bas de 1,7%, la Belgique de 1,5%, le Danemark de 1,3% et le Luxembourg de 0,1%.

Ainsi, tout en évitant le système de l'arrosage, il sera assuré que l'aide régionale communautaire sera basée sur ces critères objectifs qui sont :

- une forte dépendance de l'emploi dans les activités agricoles ;
- une forte dépendance de l'emploi dans les activités industrielles en déclin ;
- un chômage élevé et de longue durée ; et
- un fort solde migratoire.

La ponction de 6 millions d'unités de compte - avant calcul par pourcent - en faveur de l'Irlande permettra d'accorder à ce pays le même montant de subsides qu'il aurait touché si la proposition de la Commission avait été adoptée. Irlandais, Italiens et Britanniques ont donc été satisfaits par la solution approuvée puisqu'ils sortiront bénéficiaires nets de l'opération. La délégation allemande, qui n'avait jamais caché que le Fonds régional ne saurait être conçu qu'en tant que mesure complémentaire aux autres politiques communautaires dans le domaine de la stabilisation économique et de la lutte contre l'inflation, a vu ses vœux exaucés par la concentration relative du bénéfice de l'aide sur des régions éligibles relativement peu nombreuses. Dans ce sens, la décision du Sommet peut être considérée comme un succès étant donné que tous les "Neuf" ont reconnu qu'il s'agit d'une opération à entreprendre dans l'intérêt de toute la Communauté et dans celui de chacun des pays membres individuellement, même ceux qui seront les perdants nets.

La proposition de la Commission soumise au Conseil l'année dernière devient caduque, car la décision du Sommet a un caractère opérationnel et ne requiert pas une nouvelle décision du Conseil, sauf, évidemment, pour les modalités d'application. Il est incontesté, de toute façon, que ce sera la Commission qui gèrera le Fonds, dont la mise en application devra d'ailleurs aller de pair avec la coordination des politiques régionales appliquées par les différents Etats membres sur le plan national.

La phase finale

Les Ministres des Affaires Etrangères, auxquels s'étaient joints MM. Simonet et Thomson ainsi que M. Noël, ont poursuivi leurs travaux durant et après le déjeuner qu'ils ont eu dans les locaux de l'avenue Kléber. Ils ont mis au point plusieurs textes, notamment en matière de politique économique, politique régionale, etc. qui doivent figurer dans le communiqué final. Ils ont également abordé à nouveau la question de la contribution britannique au budget communautaire. L'attention s'est portée sur une proposition italienne selon laquelle dès à présent il serait établi que si une situation inacceptable devait se présenter pour un pays membre, la Commission suggérerait des correctifs basés sur des "paramètres objectifs". Mais ce débat a été interrompu pour être repris dans le cadre de la session plénière qui s'est ouverte un peu après 17 heures au Quai d'Orsay, au cours de laquelle le communiqué final doit être approuvé, mais qui doit auparavant aboutir à un accord sur le problème britannique et trouver une formule assez souple pour la question de l'énergie.

Le premier chapitre du communiqué concerne les problèmes politiques et institutionnels. Ce chapitre présente un intérêt particulier notamment parce que, à part les choses déjà connues, pour la première fois y figure l'affirmation que la présidence exercera le rôle de porte-parole des Neuf dans les matières de politique étrangère.

On y parle, en outre, de l'octroi aux institutions communautaires des "pouvoirs d'action" requis dans des domaines pas encore couverts par les Traités. On y déclare que "pour améliorer le fonctionnement du Conseil les gouvernements estiment qu'il convient de renoncer à la pratique qui consiste à subordonner au consentement unanime des Etats membres la décision sur toute question, quelle que puisse être leur position respective à l'égard des conclusions arrêtées à Luxembourg le 28 janvier 1964". Les compétences d'exécution et de gestion de la Commission seront élargies. La coopération entre les Neuf pourra s'exercer dans les réunions des représentants réunis au sein du Conseil. Un groupe de travail étudiera l'introduction d'un passeport européen, afin d'abolir le contrôle à l'intérieur de la Communauté. L'attribution aux citoyens de "droits spéciaux" est envisagée.

* * * * *



EDITORIAL

Un "cabinet européen" ?

Nos lecteurs connaissent maintenant le texte du communiqué officiel du Sommet, ainsi que les commentaires qui ont été faits, et peuvent avoir eux-mêmes une opinion personnelle sur le sujet. Il est évident qu'à première vue, pour un sommet dont on n'attendait pas beaucoup, la moisson est plutôt abondante. La qualité correspond-elle à la quantité ? La méthode des délibérations qui a été adoptée est-elle la meilleure dans l'optique de la sauvegarde des intérêts objectifs de l'ensemble communautaire ? Peut-elle conduire à dégager les solutions les meilleures ? Il est évidemment difficile de donner des réponses précises et définitives à ces questions. Il faudra observer la suite des événements, constater si aux propos correspondent les faits, analyser ce qui est le fruit d'une recherche de "prestige" (qui n'est nécessairement pas toujours un facteur négatif) et ce qui conduit à une véritable solidarité.

Un observateur avisé pourrait remarquer que la plupart des décisions prises, à l'exception de deux ou trois, pouvaient l'être dans le cadre normal des réunions du Conseil "de Bruxelles", et même au niveau des Représentants Permanents, dont on peut dire que, mise à part la mauvaise habitude de l'"unanimité", l'esprit européen y souffle souvent davantage qu'ailleurs. Pourquoi donc avoir réuni un sommet, avoir mis en mouvement une machinerie lourde et parfois fastidieuse, qui peut susciter des illusions ou nourrir des déceptions ? Le fait est que dans les mécanismes communautaires il y a quelque chose qui ne marche pas, et c'est pourquoi il faut recourir à "autre chose". Il vaudrait mieux s'appliquer à faire fonctionner ce qui existe. Mais il faut alors reconnaître que les délibérations du sommet vont largement dans le sens du renforcement de l'ensemble institutionnel qui existe. Le fait que ce renforcement ait été réalisé par une instance qui n'est pas exactement ce que l'on voudrait qu'elle soit, ne le rend pas moins réel.

Sur le terrain pratique - et nous l'avons écrit hier - il serait difficile de contester que plusieurs décisions de caractère institutionnel ont un caractère positif. Par ailleurs, il ne faut pas se faire d'illusions : il y aura toujours, dans la Communauté comme dans tout groupe d'individus ou de nations, quelqu'un qui freine. Il faut qu'il y ait également quelqu'un qui agisse comme moteur : ce qui importe est qu'il y ait mouvement et que le mouvement aille dans la bonne direction. Il serait difficile également de nier que le fait d'avoir confirmé les deux grands objectifs, parfois oubliés, souvent tournés en dérision, de l'Union européenne et de l'Union économique et monétaire, revêt une importance fondamentale. Les Britanniques ont souscrit à cette confirmation : pourront-ils la renier un jour ? Nous ne pouvons pas l'imaginer. Enfin, le compromis relatif à la contribution au budget est peut-être libellé d'une manière compliquée, ce qui peut susciter des réactions diverses, mais il a été accepté par la France comme par la Grande-Bretagne et attribué aux institutions communautaires le pouvoir de trancher. C'est important.

Certes, en matière d'énergie, il n'y a pas d'accord : pouvait-il y en avoir un aujourd'hui ? Demain, peut-être. Les choses bougent et il ne faut pas les forcer au-delà de certaines limites.

Un raisonnement à part devra être fait au sujet de l'argumentation par laquelle M. Giscard d'Estaing justifie le "nouveau cours présidentiel". Certains "Européens" dont la foi est certaine y voient un moyen efficace pour avancer vers une Europe véritable. Pour d'autres la formule est la plus "confédérale" que l'on puisse imaginer. Un "cabinet européen" n'est-il pas quelque chose qui va à l'encontre du concept de démocratisation qui doit dominer l'avenir de la Communauté ? C'est un sujet à débattre.

Em. G.

A LIRE TOUJOURS DE SUITE :

*** Dans l'ensemble, tout le monde est satisfait des résultats du Sommet : les mesures décidées représentent un point de départ pour une relance raisonnable de l'activité communautaire. La Commission Européenne, en particulier, se félicite du respect du cadre institutionnel des Traités et du fait que la solidarité ait dépassé le stade des paroles pour passer aux actes (grâce au Fonds régional); en plus, elle constate qu'elle peut maintenant participer aux travaux de l'Agence de l'énergie de l'OCDE (pages 3 et 4).

*** Une analyse des points qui restent en suspens dans le projet de Convention entre la CEE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pages 5 et 6).

*** A un détail près, l'accord CEE/Israël a été mis au point : la "politique méditerranéenne" entre en application (page 6).

*** Les problèmes de la pêche compliquent les relations de la CEE avec la Norvège et l'Islande (page 13).



**"LE SOMMET EUROPEEN EST MORT, VIVE LE CONSEIL EUROPEEN" : POUR
LE PRÉSIDENT GISCARD D'ESTAING CE CONSEIL AGIRA A L'IMAGE DE CE
QUE SONT LES INSTANCES GOUVERNEMENTALES NATIONALES, IL S'AGIRA
EN SOMME D'UN "CABINET EUROPEEN" - LE COMMUNIQUE - LA QUESTION
DE L'ENERGIE DEMEURE DANS L'EQUIVOQUE (TRANSPARENTE)**

PARIS (EU), mercredi 11 décembre 1974 - Comme nous l'avions indiqué hier, la phase finale de la réunion au sommet s'est déroulée hier à partir de 17 heures au Quai d'Orsay où étaient réunis les Chefs de gouvernement et les Ministres des Affaires Etrangères, avec M. Ortolini. Cette dernière phase s'est prolongée, avec une brève interruption, jusqu'à 22 heures environ, et c'est à 23 h 15 que le président Giscard d'Estaing accompagné de M. Sauvagnargues, est venu "commenter" devant la presse le texte du communiqué final.

Les derniers points qui avaient été réglés dans cette phase finale étaient surtout ceux concernant la contribution britannique au budget communautaire, et celui de l'énergie. Ce dernier avait été débattu surtout par les Chefs de gouvernement lors du déjeuner qu'ils ont eus, seuls, à l'Elysée. La discussion sur le problème britannique a été difficile (EUROPE l'a signalé hier) et c'est finalement grâce à une proposition présentée par M. Moro (et que l'on retrouve presque mot à mot dans le texte du communiqué) que l'accord est intervenu, malgré une âpre résistance de la France, qui à un moment donné s'était pratiquement ralliée à la proposition allemande (qu'EUROPE a reproduit lundi). Les Britanniques se sont déclarés "heureux" (happy) de la solution obtenue. Il est utile de souligner qu'elle consiste à confier aux institutions européennes la tâche de vérifier s'il y a une situation inacceptable et de proposer des "correctifs" sur la base de "critères objectifs" que l'on ne spécifie pas. On est en droit de penser que le PNB pourrait être un de ces critères. Cela dit, le système des ressources propres n'en est que confirmé, et son acceptation de la part des Britanniques est évidente.

En ce qui concerne l'énergie, le seul sujet à l'ordre du jour dont le communiqué n'énonce pas une position commune, notamment sur son aspect essentiel, qui est celui de l'attitude de la Communauté dans le contexte international, les divergences n'ont pas été éliminées. Selon des milieux bien informés, c'est volontairement que les choses auraient été laissées dans le vague, et ceci pour permettre à M. Giscard d'Estaing d'avoir les coudées libres lorsqu'il aura à discuter de ce problème avec le président Ford. D'ailleurs, en sortant de l'Elysée, le président français aurait déclaré que le problème de l'énergie ne pouvait vraiment être débattu au sommet, car il s'agissait d'un problème de caractère mondial (ce qui est assez contradictoire avec la thèse française selon laquelle il doit être d'abord réglé au niveau communautaire). A défaut d'un certain engagement préalable de la France dans le cadre mondial, ses partenaires n'ont pas exprimé, ainsi qu'il avait été prévu, leur appui, ou même seulement leur "appréciation" pour l'initiative française de conférence tripartite : dans le communiqué il est indiqué seulement qu'ils ont "discuté" des possibilités de coopération entre les pays exportateurs et importateurs de pétrole. On peut se demander si le paragraphe concernant "l'importance" qu'ils attribuent à la rencontre Ford-Giscard ne signifie pas implicitement un soutien donné à ce dernier.

Toujours est-il que tous les commentateurs regrettent l'absence d'un accord explicite sur les aspects internationaux du problème énergétique. M. Tindemans en particulier s'est dit profondément déçu par le passage du communiqué sur ce sujet, d'autant plus que la délégation belge avait présenté un texte fort concret et très européen, en réponse auquel il a été dit que la France ne veut s'engager à rien avant la rencontre Giscard-Ford. Selon le projet belge, les Etats membres de la Communauté auraient exprimé leur désir d'entamer le dialogue avec les pays producteurs, et de préparer la conférence proposée par la France. La nature, les objectifs et les sujets de cette conférence seraient précisés au cours de la préparation. La suggestion belge ajoute qu'en coopération avec l'Agence internationale de l'énergie les Etats membres de la Communauté coordonnent leur attitude avec celle des autres pays industrialisés de l'OCDE : avant les réunions de l'Agence, les Etats membres se consulteront entre eux et veilleront à ce que soient défendus : des points de vue communautaires (c'est la formule de la "concertation"). Pour la politique énergétique interne il était demandé aux institutions communautaires d'élaborer dans les plus brefs délais une politique communautaire de l'énergie, qui ne serait pas supposée devoir nécessairement mettre sur pied un marché communautaire de l'énergie, mais diminuer la dépendance de la Communauté et la ramener à la moitié de ce qu'elle est. Le papier belge prévoyait également tout un faisceau d'actions communautaires en vue de l'utilisation optimale des sources d'énergie, l'organisation d'un mécanisme assurant la solidarité des Etats membres en cas de crise de l'approvisionnement, et un programme de recherche, mettant l'accent sur la fusion thermo-nucléaire. Les milieux belges se disent d'autant plus déçus qu'ils trouvent étrange que la France insiste sur l'indépendance vis-à-vis des Etats-Unis mais refuse d'élaborer une politique communautaire de l'énergie qui donnerait forme et substance à cette indépendance. Le Président français n'aurait pas su justifier son attitude d'"aucun argument concret". De même, il n'a pu expliquer de manière concrète pourquoi en ce moment une politique communautaire de l'énergie - interne et externe - lui paraît inacceptable. Selon un porte-parole belge on a l'impression que les diagnostics sur l'énergie par les divers pays

de la Communauté et par les Etats-Unis ne diffèrent pas tellement, mais que certains pays refusent tout simplement d'en tirer les conclusions les plus évidentes. De même, dans le domaine du recyclage des pétrodollars, une suggestion de M. Tindemans aurait été retenue, mais elle ne figure pas au communiqué mais uniquement dans le procès-verbal du Sommet. Elle pourra se concrétiser au sein du Conseil des Ministres des Finances. Il s'agit d'organiser une opération triangulaire dont le cadre adéquat serait le Fonds Européen de Coopération monétaire.

La conférence de presse de M. Giscard d'Estaing

Comme nous l'écrivions au début, le Sommet s'est achevé par la conférence traditionnelle du Président (cette fois-ci il n'était pas entouré de ses collègues ou d'autres ministres sauf M. Sauvagnargues).

M. Giscard d'Estaing a dit notamment :

"Nous avons assisté au dernier sommet européen et participé au premier Conseil européen. Le Sommet européen est mort. Vive le Conseil Européen !". Après avoir rappelé ce qu'étaient les sommets précédents, le Président a dit que celui-ci "a été une réunion des seuls chefs de gouvernement et ministres des Affaires Etrangères et s'est tenu d'un bout à l'autre entre eux seuls, à l'image de ce que sont les institutions gouvernementales de nos pays". Un tel Conseil ne doit pas traiter "l'ensemble des problèmes", mais ce qui présente un caractère d'actualité et d'urgence, les autres étant traités à Bruxelles par les Conseils normaux".

Au sujet des résultats, M. Giscard d'Estaing, en parcourant et résumant le texte du communiqué a souligné que le premier résultat c'est d'avoir fixé le principe qu'une telle réunion aura lieu trois fois par an et davantage si les circonstances le demandent. La prochaine aura lieu au premier trimestre 1975 sur convocation du Premier ministre d'Irlande.

En répondant à des questions M. Giscard d'Estaing a ajouté notamment :

- Energie - "J'ai le sentiment que l'ensemble des pays est favorable à une réunion avec les pays producteurs, mais la question est celle d'une procédure de préparation de la conférence. J'ai noté, dans les propositions américaines, une ouverture sur l'idée d'une telle rencontre". A la question s'il croyait qu'il y aurait un compromis à la Martinique, il a répondu : "Vous le saurez mardi prochain".

- Utilité de la réunion - Il était important qu'elle ait eu lieu. Il n'était pas normal que les neuf Chefs de gouvernement ne se soient rencontrés que trois fois en cinq ans, alors qu'ils ont rencontré plusieurs fois d'autres chefs de gouvernements. "Il y a dans la rencontre personnelle fréquente une dynamique propre. Nous avons donné un instrument de travail et un moyen d'expression à l'union politique de l'Europe".

Et, pour conclure : "L'Europe est un organisme vivant qui se développe dans des circonstances diverses et dans un monde différent. Elle demande volonté et patience. Pendant ces deux jours nous avons montré volonté et patience et nous avons contribué à affermir l'unité de l'Europe".

Les réactions

Les réactions dans les capitales et dans la presse sont en général positives, bien que l'on mette en relief l'absence d'accord en matière de politique énergétique.

Du côté communautaire pour le moment on enregistre une brève déclaration de M. George Thomson qui se félicite de la décision concernant le Fonds de développement régional : "Les Chefs de gouvernement ont en fait suivi étroitement les propositions de compromis faites par la Commission Européenne cette année-ci. Bien que le Fonds soit d'une dimension relativement modeste, il sera en mesure d'apporter des bénéfices pratiques aux régions les moins privilégiées d'Europe déjà en 1975. Ce qui est plus important, il redonnera confiance en l'Europe à des millions de citoyens qui ont attendu pendant longtemps que l'engagement pris de mettre en oeuvre un fonds régional soit rempli".

La Commission Européenne a délibéré aujourd'hui, dans sa réunion de Luxembourg, des résultats et les répercussions du Sommet, et elle pourrait rendre publiques demain ses réflexions. Pour le moment, on se limite à exprimer un sentiment général de satisfaction pour la réunion de Paris, et en particulier pour les points suivants :

- le cadre institutionnel des Communautés est non seulement respecté, mais réaffirmé explicitement par les Chefs de gouvernement comme cadre pour tous les progrès futurs vers l'intégration ;
- le Fonds régional représente un acte de "solidarité de fait" entre les "Neuf", qui aura des répercussions directes et tangibles pour les populations ;

La Commission Européenne participera à l'avenir aux travaux de l'Agence de l'Energie de l'OCDE, avec ses propres droits et responsabilités, conformément à la convention de 1960 avec l'OCDE.

En RFA, les organisations européennes se prononcent favorablement sur le résultat du Sommet, mais regrettent l'attitude britannique

A Bonn, le résultat de la conférence au sommet de Paris n'est pas encore une percée pour la politique européenne, mais des progrès ont été obtenus qu'il faut maintenant développer. Telle est l'attitude adoptée par le Conseil allemand du Mouvement Européen et l'Europa Union dans un communiqué commun. Les organisations européennes de la RFA jugent en particulier positivement les décisions prises en matière institutionnelle donnant une plus grande cohérence entre activités de la Communauté et coopération politique.

Par contre, les deux organisations regrettent que dans le cadre du fonds régional le sommet n'ait pas décidé une politique communautaire structurelle et de concentrer les moyens financiers sur les régions qui en ont vraiment besoin. Ils trouvent incompréhensible que la Grande-Bretagne, pourtant un pays avec une grande tradition parlementaire, assume le rôle de garde-frein en Europe, en particulier en ce qui concerne le développement parlementaire et démocratique de la Communauté.